

M. ARMSTRONG: C'est la rubrique « aide mutuelle » qui y pourvoit. Si vous prenez la page 342, vous verrez qu'il y a un total de 130 millions de dollars d'affectés à l'aide mutuelle.

M. BENIDICKSON: A quelle page cela se trouve-t-il ?

M. ARMSTRONG: A la page 342.

M. PEARSON: Monsieur le président, à propos de ce poste, je présume qu'il y en a un autre du même genre pour l'armée et pour l'aviation, et le tout est réuni à la page 342, sous la rubrique spéciale intitulé « aide mutuelle ».

Le PRÉSIDENT: C'est exact.

M. PEARSON: Nous allons avoir certaines questions à poser à ce sujet. Nous ferions peut-être une économie de temps si nous réservions nos questions pour le moment où nous serons rendus à ce poste si étendu qui embrasse tous les services relatifs à ce montant d'aide mutuelle.

Le PRÉSIDENT: Etes-vous d'accord ?

DES VOIX: Nous le sommes.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions à poser relativement à la marine? Si vous n'en avez pas, nous passerons au chapitre intitulé « armée ».

M. PEARSON: Monsieur le président, puisque nous abordons l'étude des crédits de l'armée, j'aimerais demander au ministre s'il ne pourrait pas s'étendre un peu sur la déclaration qu'il a faite au début, à savoir sur le rôle qu'il envisage pour l'armée, s'il le juge à propos en ce moment ?

Le PRÉSIDENT: Je m'excuse de vous interrompre, monsieur Pearson, mais si je le fais c'est que je voudrais remercier les témoins qui ont comparu au sujet des prévisions de dépenses de la marine.

DES VOIX: Très bien, très bien.

M. PEARKES: Le rôle de l'armée se rattache à nos engagements envers l'OTAN et les Nations Unies.

Comme je l'ai expliqué dans mes remarques du début, nous avons une brigade cantonnée en Allemagne, et cela représente l'un de nos engagements à l'endroit de l'OTAN.

Nous nous sommes aussi engagés à fournir deux autres brigades à titre de réserve stratégique. Nous gardons ces deux brigades au Canada.

Nous avons aussi un certain nombre d'engagements envers les Nations Unies. Nous avons la force d'urgence des Nations Unies et certaines patrouilles de frontières ainsi que des forces de surveillance qui sont postées en diverses parties du globe.

Nous avons aussi des engagements, advenant le cas d'attaques subites de moindre importance, ou d'autres choses du même genre, et ces engagements ont pour objet la défense du Canada lui-même.

Nous avons une brigade, il y a quelques années, qui était connue sous le nom de force d'attaque. Nous l'avons maintenue surtout à cause de la possibilité d'un débarquement dans les régions septentrionales du pays.

Quant à la brigade cantonnée en Allemagne, nous utilisons le système de rotation du personnel. Pour le faire de façon intelligente, nous avons deux brigades au Canada qui alternent avec les troupes stationnées en Allemagne. Nous venons d'entreprendre une période de rotation de trois ans au lieu d'une période